



## COMMUNIQUÉ CISPM – MDDM – DIEL

Coalition internationale des Sans-Papiers et Migrants  
Mouvement pour la Dignité et les Droits des Maliens  
Association Droits Ici et Là-bas



Partout dans le monde  
La société civile doit avoir le droit de s'exprimer !  
En Afrique, au Mali comme ailleurs...

Suite à l'interdiction de nos manifestations prévues à Bamako à l'occasion du sommet France-Afrique en janvier 2017 et au témoignage reçu de notre représentant à Bamako, nous, CISPM, MDDM et DIEL déclarons que :

1) Si nous sommes passés par un **représentant local pour déclarer très officiellement nos manifestations** à Bamako, c'est dans le **souci d'efficacité et par respect des lois maliennes** en termes de délai de déclaration de manifestation. En effet lors du FSM de 2011 à Bamako il nous avait été reproché de ne pas avoir procédé ainsi. Si cela se passait en Europe, nous n'aurions pas besoin d'intermédiaire entre la CISPM et les autorités pour la déclaration de manifestation, que nous faisons toujours partout en Europe. Les manifestations prévues à Bamako, éminemment pacifiques, devaient être :

- le 12 janvier, en soutien à la caravane venant des 3 communes Sadiola, Dialafara, Sitakily pour exposer leurs difficultés de vie quotidienne dans cette région aurifère en proie au banditisme, demander la protection du Gouvernement et la construction une route afin de faciliter l'accès des forces de l'ordre. Ils viennent donc exprimer cette demande pour la sécurité de ces communes dont sont issus de nombreux Migrants.
- le 14 janvier, pour commémorer dignement et dans le calme, la clôture du grand Sommet entre la France et les Etats Africains dont chacun attend beaucoup, espérant une meilleure coopération.

2) Il est clair que **cette personne, qui n'a fait que nous représenter pour ces démarches, n'est pour rien dans cette affaire**, n'ayant agi qu'à notre demande. **Que ce courrier serve de clarification auprès des autorités maliennes.**

3) **Pour épargner notre représentant local, nous renonçons à toute activité prévue à Bamako à l'occasion de ce sommet.**

4) La CISPM demande à toutes les forces sociales, associations, syndicats, partis politiques et citoyens du monde... d'écrire et téléphoner aux **deux présidences de la République, France et Mali**, ainsi qu'aux **autres chefs d'États africains**, mais aussi aux **différents ambassadeurs, ministres des affaires étrangères, personnalités influentes** que chacun connaît... pour **réagir et dénoncer cette décision de la France et du Mali d'empêcher la société civile de s'exprimer. C'est une atteinte à la démocratie.**

5) Nous ne comprenons pas comment quelqu'un peut, simplement pour avoir déclaré une manifestation parfaitement pacifique, être arrêté, gardé à vue et assigné à résidence. Nous voudrions une explication.

Nous continuerons à dénoncer les politiques française et européenne sur l'immigration avec force. Nous ne voulons plus que l'Europe finance et soutienne des États qui ne font rien pour leurs peuples que les réprimer. Nous voulons la justice sociale et l'égalité pour tous !

**En Afrique, au Mali comme ailleurs... Partout dans le monde la société civile doit avoir le droit de s'exprimer ! Le lui refuser est une atteinte grave aux droits fondamentaux de chacun !!!**

Voici le témoignage de notre représentant dont nous ne citerons pas le nom, nous vous remercions.

*« Je vous informe que la marche et les activités (ateliers) que vous devriez organiser du 10 au 14 janvier 17 ont été interdites par les autorités compétentes et réservation faite à la maison des jeunes de Bamako annulée aussi aujourd'hui.*

*J'ai été retenu de 9 h à 15 h GMT par le gouverneur et les services de l'interpool, police nationale pour prise de PV.*

*Je vous informe que l'interpool mali avait déjà saisi interpool France police nationale pour la suspension de toute les activités et marches prévues pendant le sommet et après faute de quoi ils vont m'enfermer.*

*Les autorités maliennes disent non pour des raisons de l'état d'urgence du terrorisme international grandissante et l'insécurité montante au Mali.*

*Je suis vraiment menacé si jamais vous obligerait à faire ces activités pendant ce sommet et vous risquerait à atteindre mon boulot et faire un prisonnier.*

*Les autorités m'ont assigné à résidence, de me présenter chaque matin et veille sur moi jusqu'à la fin du sommet, qu' en cas de marches ils vont me mettre en prison.*

*En tout cas si vous êtes sensible à ma situation et vous ne voulez pas j'ai des problèmes dans mon pays et au niveau de mon service, SVP arrêtez tous ces mouvements et en ce moment je peux être tranquille.*

*Sinon je traverse une période difficile et pour le futur car tout qui ont été envoyés à l'administration j'ai été signataire et m'implique une responsabilité officielle en cas de problèmes merci à tous et à toutes »*

## Contacts :



CISPM France : Sissoko Anzoumane [sissokoanzoumane\[at\]yahoo.fr](mailto:sissokoanzoumane[at]yahoo.fr)  
et Diallo Koundenecoun : [koundedial\[at\]gmail.fr](mailto:koundedial[at]gmail.fr)  
CISPM Italie : Soumahoro Aboubacar : [abousidicke06\[at\]gmail.com](mailto:abousidicke06[at]gmail.com)  
CISPM Belgique : Franco Sébastien : [sebasfranco1977\[at\]gmail.com](mailto:sebasfranco1977[at]gmail.com)  
CISPM Allemagne : Ali de Hambourg : [arracher\\_23\[at\]yahoo.fr](mailto:arracher_23[at]yahoo.fr)



MDDM :  
Diallo Koundenecoun : [koundedial\[at\]gmail.fr](mailto:koundedial[at]gmail.fr)



Association DIEL :  
[droitsicietlabas\[at\]gmail.com](mailto:droitsicietlabas[at]gmail.com)